



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

Déclaration sur dossier CST du 17 Juin 2026

Dossier 1 - GOUVERNANCE MUNICIPALE DE CRISE AU SEIN DE LA VILLE DE MARSEILLE

L'UNSA ne peut être que favorable à toute démarche permettant d'améliorer la coordination des services, la réactivité de la collectivité et la protection de la population dans des situations exceptionnelles, et nous saluons la qualité de ce document .

Toutefois, au-delà de l'organisation présentée, nous souhaiterions obtenir quelques précisions sur les conséquences concrètes de ce dispositif pour les agents.

Nous souhaiterions notamment connaître comment seront identifiés les agents appelés à participer aux différentes cellules de crise, quelles seront les formations proposées et selon quelles modalités celles-ci seront organisées ?

Par ailleurs, l'UNSA sera attentive aux conditions de mobilisation des agents lors de ces événements, notamment lorsque les crises s'inscrivent dans la durée ou nécessitent une forte sollicitation des services.

Enfin, nous prenons acte de la volonté de développer les compétences des agents dans ce domaine et souhaiterions connaître les modalités d'évaluation et de retour d'expérience qui seront mises en œuvre à l'issue des exercices et des crises réelles.

Merci de vos réponses.